



Le réseau  
de transport  
d'électricité

Annexe 1

Vu pour être annexé

à l'arrêté n° 2026-04

du 29 AVR. 2026

  
Pour le Préfet  
La secrétaire générale adjointe  
Marie-Pervenche PLAZA

---

CREATION D'UNE POSTE ELECTRIQUE SUR PLAN DE CAMPAGNE (CABRIES)

---

## DEMANDE D'AUTORISATION DE PENETRATION POUR ETUDES - MEMOIRE DESCRIPTIF

RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE

COMMUNES DE CABRIES

# OBJET

Le présent document a pour objet une demande d'Arrêté Préfectoral de Pénétration pour Études sur la commune de Cabriès auprès de la Préfecture du département des BOUCHES DU RHONE, initiée par RTE.

Conformément à l'article 1er de la loi du 29 Décembre 1892, cet arrêté donnera l'autorisation aux agents de RTE Réseau de Transport d'Electricité et aux salariés des entreprises travaillant pour son compte, à pénétrer dans les propriétés privées sur le territoire de la commune de Cabriès dans le cadre du projet de création du poste ORRÉM (Offre de Raccordement de Référence Mutualisée) de Plan de Campagne.

## SOMMAIRE

CONTEXTE DU PROJET .....	3
Eléments de contexte .....	3
Solution technique proposée par RTE .....	3
Communes concernées par le projet .....	4
Calendrier prévisionnel .....	5
OBJET DE LA DEMANDE .....	6
LE MAITRE D'OUVRAGE .....	7
VOS INTERLOCUTEURS.....	7

# CONTEXTE DU PROJET

## Éléments de contexte

Dans un contexte de développement territorial marqué par des défis majeurs tels que la croissance démographique, la transition énergétique, l'évolution des usages industriels et numériques, ainsi que les effets du changement climatique, RTE agit dans le cadre de sa mission de service public pour accompagner ces transformations.

Afin de répondre à l'augmentation des besoins énergétiques dans la région Sud, RTE exploite, entretient et développe son réseau de transport d'électricité. Le renforcement du maillage en haute et très haute tension vise à sécuriser l'alimentation électrique, à répondre aux demandes de raccordement à court terme, et à soutenir les projets de développement des territoires à moyen et long terme, dans l'intérêt des usagers.

La croissance des usages numériques, la gestion accrue des données et le développement de l'intelligence artificielle entraînent une hausse significative des besoins énergétiques. L'essor des datacenters, soutenu par la politique de souveraineté numérique portée par le Gouvernement depuis 2021, se manifeste particulièrement dans la région marseillaise, en lien avec la présence de zones d'atterrage de câbles sous-marins.

Dans ce cadre, RTE envisage la création d'un poste électrique 225 000 volts afin de se positionner au plus près des besoins énergétiques du territoire et de réduire de moitié le linéaire de raccordement envisagés sur ce secteur. L'implantation de ce poste ORRÉM (Offre de Raccordement de Référence Mutualisée) sur le réseau est étudiée dans le secteur de Plan-de-Campagne, sur la commune de Cabriès, en insertion sur la future liaison souterraine entre le poste RTE à 225 000 Volts de Réaltor (Cabriès) et le poste du client datacenter Digital MRS6 (Bouc Bel Air).

## Solution technique proposée par RTE

RTE a instruit de nouvelles et nombreuses demandes de raccordements sur le secteur de Plan-de-Campagne. Face au volume de ces demandes, RTE et ENEDIS ont alors engagé une réflexion afin de trouver une solution pérenne et mutualisée d'accueil pour ces installations. Cette réflexion a abouti à la proposition d'une solution électrique globale par la création d'une offre de raccordement mutualisé. Un nouveau poste électrique, dit de PLAN-DE-CAMPAGNE, sera créé dans cette perspective et devrait être mis en service à l'horizon à 2030. Il devrait se raccorder par une double liaison souterraine 225 000 volts sur le poste existant de REALTOR qui est le poste électrique le plus proche (3,4 km) et disposant de puissance électrique suffisante pour les besoins à satisfaire.

Préalablement à la création du poste de PLAN-DE-CAMPAGNE, une double liaison souterraine 225 000 volts sera créée entre le poste RTE de REALTOR (commune de Cabriès) et le poste client DIGITAL MRS6 (commune de Bouc-Bel-Air). Ce dernier ayant effectué sa demande de raccordement en 2022, à un moment où le futur poste de mutualisation des besoins à Plan-de-Campagne n'était pas encore décidé, RTE a donc proposé une solution de raccordement par une double liaison souterraine sur le poste 225 000 volts de REALTOR,

situé le plus à proximité du site d'implantation du client (environ 7 km). Le client a accepté cette proposition de raccordement en 2023. La mise en service de ce raccordement est prévue en 2028 selon les besoins exprimés par le client.

Avec l'aboutissement de la réflexion sur la création du nouveau poste de mutualisation de PLAN-DE-CAMPAGNE à l'horizon 2030, il est apparu opportun d'insérer ce nouveau poste à proximité immédiate de la double liaison souterraine envisagée entre REALTOR et le site client DIGITAL MRS6. Le raccordement de ce dernier sera alors modifié pour être in fine directement raccordé au futur poste de PLAN-DE-CAMPAGNE.

L'objectif de cette opération en 2 étapes est de ré-utiliser au maximum les liaisons créées depuis le poste de REALTOR en évitant la création de nouvelles infrastructures électriques alimentant le poste de PLAN-DE-CAMPAGNE.

La solution retenue consiste donc à raccorder dans un premier temps le client DIGITAL REALTY par une double liaison souterraine en technique 225 000 volts d'environ 7 km à l'horizon 2028, puis à modifier légèrement ce raccordement dans un deuxième temps lorsque le nouveau poste de PLAN-DE-CAMPAGNE sera réalisé à l'horizon 2030.

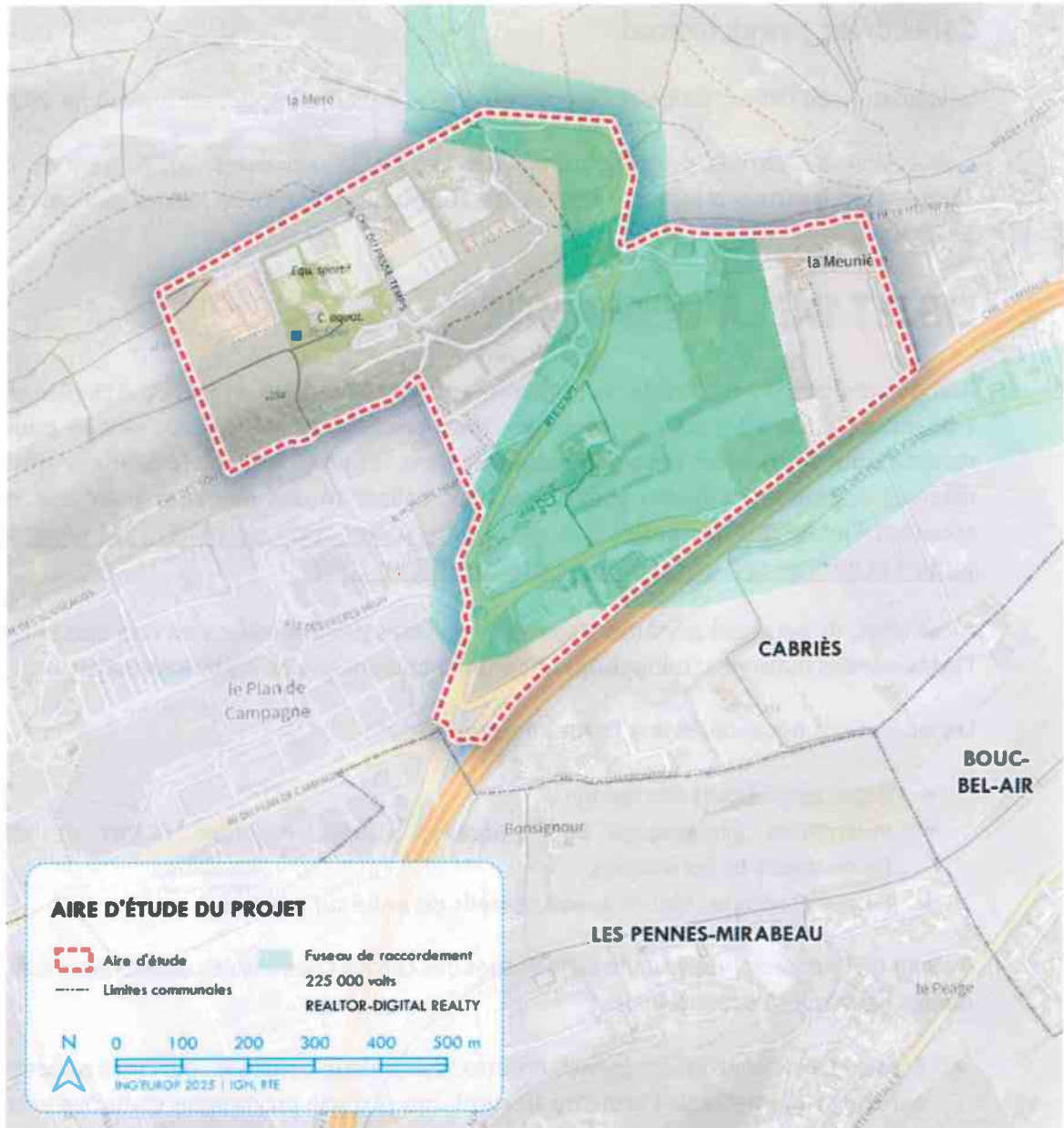
## **Communes concernées par le projet**

La commune concernée par les études à ce jour est la commune de Cabriès.

<b>Communes</b>	<b>EPCI</b>
Cabriès	Métropole d'Aix-Marseille-Provence

L'aire d'étude et l'emplacement de moindre impact seront prochainement validés à l'issue de la réunion de concertation Ferracci envisagée au printemps 2026.

L'aire d'étude pour l'implantation de ce poste électrique est présentée ci-dessous :



**Plan de situation**

Dans le cadre du présent projet, aucune intervention n'est prévue au sein de propriétés privées closes et/ou bâties. Si, toutefois, une pénétration dans de telles propriétés devait s'avérer nécessaire, RTE s'engage à informer préalablement les propriétaires concernés, conformément aux obligations prévues par le Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

## Calendrier prévisionnel

La validation de l'aire d'étude et l'emplacement de moindre impact est prévue mi-2026.

L'obtention du permis de construire, prévue au 1<sup>er</sup> semestre 2027, permet de commencer les travaux au second semestre 2027 pour une mise en service de l'ouvrage en 2030.

## OBJET DE LA DEMANDE

Afin de conduire les études de réalisation du projet susvisé, les agents de RTE (Réseau de Transport d'Électricité) ainsi que ceux des entreprises mandatées ou travaillant pour son compte pourraient avoir besoin de pénétrer dans les propriétés privées afin d'effectuer diverses opérations d'études préalables à la réalisation des ouvrages pour une durée couvrant l'intégralité du projet soit de la date d'obtention de l'arrêté de pénétration jusqu'à la mise en service du poste électrique RTE en 2030.

A cet effet, ils pourront pénétrer dans les propriétés privées, closes ou non closes (sauf à l'intérieur des maisons d'habitation) et dans les bois soumis au régime forestier.

Les opérations nécessaires aux études du projet sont :

- Repérages visuels des terrains,
- Inventaires écologiques par repérages visuels, repérage radars et relevés faunistiques et floristiques,
- Relevés topographiques avec appareils de visée sur trépied.

A partir de l'appréciation visuelle de la nature des terrains, les essais suivants pourront être menés de manière occasionnelle :

- Essais pressiométriques (pénétrömètre dynamique) réalisés par micro-forage ou carottage, diamètre de l'ordre de 10 centimètres d'une profondeur comprise entre 1,5 mètres jusqu'à 10 mètres de manière plus exceptionnelle (utilisation d'une mini foreuse sur mini chenillettes),
- Sondages de sol, consistant à la réalisation de mini fouilles (sondage d'environ 3 mètre de long sur 0.5 m de large et d'une profondeur de 2m50) avec tractopelle pour déterminer la profondeur du toit rocheux (en fonction de l'appréciation visuelle de l'homogénéité des sols),
- Pose de piézomètre pour une durée d'un an afin de mesurer les variations de niveau de la nappe phréatique,
- Essai type « Lefranc » pour assurer la perméabilité des terrains,
- Prélèvements de sol afin de réaliser une analyse chimique,
- Sondages pour détection d'amiante et/ou HAP sous les chaussées empruntées.

Les personnels intervenants pourront également planter des balises, établir des jalons, des piquets ou des repères, pratiquer des sondages, des fouilles, des coupures, et des ébranchements jugés nécessaires et autorisés par la loi, procéder à des travaux d'arpentage et de bornage, et autres travaux ou opérations que les études ou la réalisation du projet rendront indispensables.

## LE MAITRE D'OUVRAGE

Réseau de Transport Électricité  
**Centre Projet Réseau Terrestre Marseille**  
99 rue de Lyon  
13015 MARSEILLE

## VOS INTERLOCUTEURS

### LE MANAGER DE PROJET RTE

**Mathieu DALVERNY**  
Tél. : 06 47 08 84 85  
[mathieu.dalverny@rte-france.com](mailto:mathieu.dalverny@rte-france.com)

### CHARGÉE DE CONCERTATION

**Aurélié BLANC**  
Tél. : 06 80 05 61 97  
[aurelie.blanc@rte-france.com](mailto:aurelie.blanc@rte-france.com)

### CHARGE D'ETUDE LIAISON SOUTERRAINE

**Damien D'EAUBONNE**  
Tél. : 06 22 13 89 24  
[damien.d-eaubonne@rte-france.com](mailto:damien.d-eaubonne@rte-france.com)

### CHARGE D'ETUDE POSTE

**Kevin PERROY**  
Tél. : 06 08 88 57 48  
[kevin.perroy@rte-france.com](mailto:kevin.perroy@rte-france.com)

